

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAZICOURT DU 11 DECEMBRE 2013

Le 11 décembre 2013, à dix-neuf heures le conseil municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Daniel MERCIER, Maire.

Date de convocation : 2 décembre 2013

Date d'affichage : 2 décembre 2013

Présents : Mesdames CAROLE, VERDOT, LAPALME, Messieurs GONDARD, LIEWIG, WILFOURT, DUVAL, JACQUOT, DUGROSPREZ

Absente excusée : Mme CALDAS (pouvoir à Monsieur LIEWIG)

Secrétaire de séance : Monsieur LIEWIG

La lecture du procès-verbal de la précédente séance n'appelle pas d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

Objet : convention de mise à disposition entre l'Etat et la commune pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mise à disposition des services de la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme a été prolongée jusqu'au 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme suivantes :

- permis de construire,
- permis de démolir,
- permis d'aménager,
- certificats d'urbanisme en vue d'une opération déterminée (CUb)

Jusqu'au 30 juin 2015.

Objet : déneigement des voies communales – attribution d'une indemnité

N'a pas participé à la délibération : Monsieur DUGROSPREZ

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le déneigement de l'ensemble des voies de la commune a été effectué, à plusieurs reprises, au cours de l'hiver 2012/2013, par Monsieur Francis DUGROSPREZ, agriculteur de la commune, avec son tracteur et la lame communale.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une indemnité de 250 € pour déneigement des voiries communales au cours de l'hiver 2012/2013 à Monsieur Francis DUGROSPREZ, agriculteur domicilié à Bazicourt, 21 rue Julien Antoine.

Questions diverses

Le conseil municipal donne un avis défavorable à la vente du chemin rural de l'Eglise (n°17) et demande à Monsieur APPLAINCOURT, riverain qui se l'est approprié, de la remettre dans l'état initial.

Le conseil municipal donne un avis favorable au choix de GROUPAMA pour assurer les risques statutaires du personnel communal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- Des résultats favorables de l'enquête publique concernant le PLU.
- De l'avancement des études sur la zone nord et sur l'insectarium.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 10.
Et les membres présents ont signé au registre.

Daniel MERCIER

Marinette CAROLE

Jean-Paul GONDARD

Nathalie CALDAS

Francis DUGROSPREZ

Jean-Pascal DUVAL

Frédéric JACQUOT

Maryanne LAPALME

Jean-Michel LIEWIG

Marie Aude VERDOT

Gérard WILFOURT